

AOÛT 2019

AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE



**HEKS
EPER**

DOSSIER SPÉCIAL
**QUEL IMPACT ONT
NOS PROJETS?**

REFUGE

Hossain raconte son exil

AIDE HUMANITAIRE

Retour des déplacés irakiens

UN MONDE PLUS JUSTE ET DURABLE

© EPER/ Patrick Gilliéron Lopreno



Magaly Hanselmann
Directrice Suisse romande

Les objectifs de développement durable (ODD) offrent la vision d'un monde plus juste et plus prospère, pacifique et durable, dans lequel personne n'est laissé pour compte. Interdépendants, ils tiennent compte équitablement des dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour la première fois, dans l'Agenda 2030, l'éradication de la pauvreté et le développement durable s'insèrent dans un dispositif commun. Pour parvenir à un résultat, tous les Etats membres de l'ONU sont appelés à réaliser ces objectifs sur le plan national.

En tant qu'ONG, nous partageons cette vision d'un monde juste, équitable, tolérant et ouvert, où les sociétés ne produisent pas de laissés-pour-compte et où les besoins des plus vulnérables sont satisfaits. Nos projets, qu'ils se déroulent en Suisse ou dans l'un des 30 pays où nous sommes actifs, en sont la preuve. Cette démarche nous pousse en outre à veiller à ce que nos autorités suisses, les Etats et les multinationales prennent également leurs responsabilités.

Partager ces valeurs fondamentales n'est pas suffisant, il s'agit pour nous de parvenir à démontrer que l'impact des projets que nous menons va réellement dans la bonne direction. Dans cette optique, nos projets passent régulièrement au crible des études d'impact, comme celle réalisée sur le Bangladesh ou plus récemment sur le projet Age et Migration.

DOSSIER SPÉCIAL

Efficacité

- 6 *Quid de l'impact des projets ?*
- 8 *Le Bangladesh sous la loupe*
- 10 *Les mégadonnées, instrument de pilotage des projets*
- 12 *Sénégal: comment va la famille Pouye ?*

DANS CE NUMÉRO

- 3 **Aide humanitaire**
L'heure de la reconstruction a sonné en Irak
- 5 **L'invité: Loïc Pfister**
Philanthropie: donner rend heureux!
- 14 **Journée des réfugiés**
De l'engagement citoyen à la désobéissance civile
- 16 **Refuge**
De l'Iran à la Suisse, un parcours en quête de légitimité
- 20 **Brèves**

AGIR N° 35
AOÛT 2019
ISSN 2235-0772
Paraît 4 fois par an

COUVERTURE PHOTO
Lucas Veuve:
Cultivatrice de poivre
au Cambodge

ÉDITEUR
Entraide Protestante
Suisse (EPER)

RESPONSABLE
Olivier Graz

RÉDACTION
Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION PHOTOS
Anne Geiger

**GRAPHISME ET
ILLUSTRATIONS**
superhuit.ch

IMPRESSION
Jordi Belp

TRADUCTION
Nassima Rahmani

TIRAGE
12 400 exemplaires

ABONNEMENT
CHF 10 déduits une
fois par an de vos dons

ADRESSE
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Téléphone 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
www.eper.ch
info@eper.ch

CP POUR LES DONNÉS
10-1390-5





À L'HEURE DE LA RECONSTRUCTION EN IRAK

Dans un pays détruit par la guerre, l'EPER apporte sa contribution en installant 113 abris provisoires pour permettre le retour dans leur village de 678 personnes déplacées qui ont tout perdu et vivent depuis plusieurs années dans des camps.

Texte : Joëlle Herren Laufer
Photos : Eric Laurent et Francis Hughes

De retour du Congo et en partance pour l'Irak, Eric Laurent se fait alpaguer pour une interview via Skype sur ses missions à l'étranger. Ce chargé de projets humanitaires de l'EPER qui se décrit comme un urgencier a des années d'expérience humanitaire dans des pays en guerre. Basé en Irak pendant la guerre civile, il a suivi de près la situation de ce pays disputé du Moyen Orient. De la prise des principales villes par l'Etat islamique à la contre-offensive des « armées » irakiennes, en passant par des changements d'alliances au sein des factions, la situation a parfois été opaque. Le calme semble aujourd'hui

revenu mais avec un lourd bilan : nombre de villes et de villages sont partiellement ou totalement détruits et il reste encore près de deux millions de personnes déplacées – sur les huit millions au cœur de la guerre – qui ont fui les combats et vivent dans des camps depuis plusieurs années.

Comme l'essentiel de l'aide internationale se concentre dans la zone très fermée du Kurdistan irakien, l'EPER a identifié un village, celui d'Ayadia, dans une zone irakienne difficile d'accès, à 15 km au nord de Tal Afar où vivaient autrefois 25 000 personnes. Seules 5000 sont reve-

nues au village. Et pour cause. Plus de la moitié des maisons y ont été détruites et toute la zone était infestée de mines anti-personnel et d'obus. « Plus d'un an de travail acharné a été nécessaire pour la dépolluer et envisager un retour des habitants, explique Eric Laurent. Nous avions d'abord prévu de reconstruire des abris sur les ruines, mais il s'est avéré plus judicieux de les placer sur un nouveau terrain alloué par la mairie. »

L'organisation Better Shelters, qui fournit des abris temporaires aux personnes déplacées, a donné 113 abris à l'EPER.



Chaque habitat permet de loger cinq personnes. Ces abris en plastique très judicieusement conçus et de faible coût sont facilement acheminables et peuvent être installés en deux jours. Il suffit de construire une dalle de béton sur laquelle l'abri est posé et de prévoir un raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité. Une fosse est également creusée afin d'installer des latrines préfabriquées en plastique pour chaque abri.

« Ce qui a pris le plus de temps, ça a été le déminage, évidemment. Un démineur est d'ailleurs mort pendant ces travaux. Obtenir les autorisations et négocier le terrain gratuit avec la mairie a aussi été toute une affaire. » Cela explique pourquoi le projet de construction n'a démarré qu'en janvier 2019. Il arrive à son terme. Reste à y installer la population qui y vivra. Celle-ci a été triée sur le volet par Francis Hughes, chef de mission, selon des critères de vulnérabilité, privilégiant ainsi les femmes seules avec des enfants, les personnes âgées ou handicapées. Mohammad Abdul Khadir, 57 ans, est l'un d'eux. Il se réjouit de s'installer avec sa famille dans cet abri provisoire, même si ce n'est pas parfait. Il va remonter son petit commerce de vendeur ambulant pour pouvoir épargner de l'argent et se reconstruire une maison en dur.

Parmi les personnes qui retournent, celles qui étaient capables de mener des travaux à bien ont été sollicitées pour la construction en échange d'une somme d'argent. D'autres aides familiales ont par ailleurs été allouées aux plus vulnérables.

Les besoins restent énormes : il faut rétablir l'accès à l'eau, assainir, relancer des activités économiques et des moyens de subsistance – sans parler des besoins en matière de santé, de protection et d'éducation. L'EPER étudie le financement de différents projets pour faire suite à cette première étape.

« Ce qui me frappe dans ce pays, c'est l'entraide de la communauté irakienne, les populations hôtes qui ont accueilli des déplacés et les ont nourris. Après 4-5 ans, bien que fatigués, ils continuent quand c'est nécessaire. Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction pour toutes ces populations qui jouissaient d'une bonne situation mais ont tout perdu. Il y a une grande volonté de retrouver une vie normale, de relancer l'économie. Et cette assistance participera également à la réconciliation », espère Eric Laurent.

Mohammad Abdul Khadir, sa famille et Hussein Jasim Mohammed, responsable d'évaluation pour l'EPER, devant l'un des abris de Better Shelters à Ayadia, Irak.

L'INVITÉ: LOÏC PFISTER

PHILANTHROPIE: DONNER REND HEUREUX!

Loïc Pfister a grandi au Congo dans un contexte humanitaire, raison pour laquelle il a développé un intérêt particulier pour la gouvernance et la philanthropie dans sa pratique d'avocat spécialisé des fondations. L'EPER l'a rencontré.

Texte: Joëlle Herren Laufer
Photos: LPPV



Si l'on dispose d'un capital et que l'on souhaite l'affecter à une cause qui nous est chère, comment s'y prendre?

Je pense qu'il y a trois questions fondamentales à se poser. D'abord, qui suis-je? Est-ce que je souhaite faire un acte individuel, inclure mon conjoint, ma famille, mes enfants, mon entreprise? Ensuite, qu'est-ce que je veux atteindre, quelle est ma vision, quelles sont mes préoccupations, les causes que j'aimerais soutenir? Et finalement, comment je peux y parvenir?

Précisément, comment transformer cette volonté d'agir généreusement?

Plusieurs options s'offrent en fonction des moyens à disposition et de l'investissement personnel souhaité. La plus connue est le don à une organisation; il peut être libre ou affecté à une région, une thématique ou un projet. Une seconde est la création d'une fondation indépendante. Une troisième, plus récente en Suisse, est la possibilité de créer un fonds abrité nominal ou thématique au sein d'une fondation existante. Des organisations comme l'EPER offrent aujourd'hui ce choix. Les donateurs peuvent ainsi se focaliser sur le but qu'ils ont choisi sans se préoccuper de gestion administrative. Cela présente les mêmes avantages au niveau fiscal qu'une fondation indépendante.

Quelle est la tendance en matière de philanthropie?

J'observe que de plus en plus de personnes font le choix de donner de leur vivant. Elles envisagent de créer un fonds abrité plutôt qu'une fondation souvent lourde à gérer. Cela leur permet de se focaliser sur le but choisi, le type de projets à soutenir et son impact. J'ai aussi remarqué que le donateur se considère de plus en plus comme un partenaire et peut faire bénéficier la cause de son réseau ou de son expertise.

Comment exprimer ses souhaits et s'assurer que l'argent est bien utilisé?

C'est effectivement un enjeu central. Si l'on a affaire à une organisation certifiée d'utilité publique, cela donne déjà un gage de sérieux. Dans le cadre d'un fonds, on détermine de manière contractuelle avec l'organisation le but, la gestion, la gouvernance, et éventuellement des indicateurs pour vérifier l'impact.

En deux mots, qu'est-ce que ça apporte d'être philanthrope?

La générosité permet aux gens de donner le meilleur d'eux-mêmes. Elle transforme. Dans mon expérience, c'est surtout la joie qui les anime de participer concrètement à la réussite d'un projet.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS?

Si vous souhaitez recevoir notre documentation sur les legs ou un conseil personnalisé en philanthropie, contactez Anne-Marie Fuchsluger au 021 623 40 23 ou par e-mail à anne-marie.fuchsluger@eper.ch

QUID DE L'IMPACT DES PROJETS DE L'EPER?

L'EPER atteint-elle les objectifs qu'elle s'est fixés ? Ses projets sont-ils efficaces pour les bénéficiaires ? N'y a-t-il pas de biais ? Autant de questions qu'abordent les études d'impact dans ce dossier.

Texte : Corina Boshard et Joëlle Herren Laufer

L'enfer est pavé de bonnes intentions. Si, par définition, une œuvre d'entraide vise à améliorer des situations identifiées comme problématiques, cela ne suffit pas à obtenir des résultats positifs. Tout comme pour des médicaments censés soigner une maladie, des effets secondaires indésirables peuvent rendre le projet caduque. L'inverse est aussi vrai : un changement satisfaisant du point de vue de la coopération au développement n'est pas nécessairement la conséquence d'un projet en particulier. « Il est donc important de se demander si les changements observés dans une communauté sont effectivement imputables à un projet donné et de dégager les liens de cause à effet entre nos activités et les changements que nous observons », explique Bernhard Kerschbaum, responsable de la division internationale à l'EPER.

Risques et effets indésirables

Prenons à titre d'exemple la construction d'un puits qui doit permettre à des villageois d'accéder en permanence à de l'eau salubre. Ce puits ne suffira pas à lui seul à générer un impact positif sur la santé. Il suffit que l'eau soit stockée de manière

peu hygiénique ou que le puits ne soit pas régulièrement entretenu pour qu'il y ait des problèmes de santé liés à l'insalubrité de l'eau, réduisant à néant les efforts de faciliter l'accès à de l'eau potable.

« Les donateurs doivent avoir la certitude que l'argent qu'ils investissent à travers nos activités est utilisé au bon endroit et de la bonne manière. »

Il se peut aussi que la santé générale des habitants d'une région s'améliore indépendamment de l'existence de ce puits. Cela peut être dû à la construction d'un hôpital dans la région ou à des cours sur l'hygiène dispensés dans les écoles publiques.

Et si le puits nouvellement construit avait des effets totalement inattendus sans rapport avec la santé ? Un puits peut par exemple générer des tensions sociales, voire des conflits ouverts pour savoir qui a le droit d'y puiser de l'eau. De même, il peut être la source de dégâts faits par des bêtes qui s'y rendraient en piétinant



les champs voisins et en contaminant l'eau. Ce puits symbolique illustre toute la difficulté à mesurer l'impact d'un projet. L'étude d'impact est un processus aussi complexe que le monde réel.

Recherche de la perfection, une quête sans fin

Avec plus de 200 projets en cours dans le monde et une cinquantaine en Suisse, l'EPER se demande constamment comment mesurer le succès de ses projets. Et comment s'assurer que toutes les mesures qu'elle prend dans les pays où elle travaille, de l'Arménie au Zimbabwe ou de Genève à St-Gall, sont appliquées sans gaspillage de ressources et avec un impact positif de surcroît. « Ces analyses sont primordiales pour vérifier que les objectifs visés sont atteints, et, dans le cas contraire, pouvoir procéder à des ajustements et nous améliorer en permanence. Elles répondent aussi aux exigences des fondations et des services publics, qui demandent un bilan des projets qu'ils contribuent à financer », détaille Magaly Hanselmann, directrice romande de l'EPER.

Un processus complexe

Tant les milieux de la recherche que du développement se sont penchés sur ces questions au cours des dix dernières an-

nées. Il en résulte des instruments d'analyse et des méthodologies performants. « C'est un processus complexe qui obéit à une méthodologie stricte, affirme Bernard Kerchbaum, il faut interroger les bénéficiaires ainsi que des personnes n'ayant pas participé au projet pour pouvoir faire des études comparatives. »

Ayant beaucoup investi dans ce domaine, l'EPER compte aujourd'hui parmi les ONG les plus avancées en matière de contrôle et d'analyse de l'impact. Elle les réalise à l'interne et fait aussi appel à des bureaux spécialisés. Concernant les projets internationaux, les dépenses de monitoring et d'évaluation représentent entre 3 et 8% du budget des projets. « Le jeu en vaut la chandelle, conclut Bernhard Kerchbaum, c'est une question de confiance et de crédibilité. Les donateurs doivent avoir la certitude que l'argent qu'ils investissent à travers nos activités est utilisé au bon endroit et de la bonne manière. »

Les conclusions sont publiées dans des revues spécialisées lorsque c'est possible. A l'avenir, l'EPER souhaite publier toutes ses études d'impact – notamment sur le site EPER – afin de les rendre accessibles au grand public.

LES CHIFFRES EN 2018



228
projets au total

20
évaluations

4
études d'impact
en cours



+50
projets au total

15
évaluations

2-3
études d'impact
externes

LE BANGLADESH SOUS LA LOUPE

Chaque année, l'EPER procède à une étude d'impact, parfois deux, réalisées par des bureaux d'analyse spécialisés. Focus sur le Bangladesh pour illustrer ce processus complexe.

Texte: Corina Bosshard

Photos: Sabine Buri

2015

2016

2017

Fin de l'été 2015: décision

Décision de soumettre le programme de l'EPER au Bangladesh à une étude d'impact pour examiner la validité des hypothèses de travail du programme.

Décembre 2015 – été 2016: planification

Le service Monitoring & évaluation de l'EPER lance un appel d'offres pour trouver une équipe de consultants. Un canevas de l'étude émerge des discussions avec les consultants et le bureau de coordination de l'EPER au Bangladesh. La méthode d'évaluation et les outils de collecte des données sont déterminés à ce stade.

Juillet – novembre 2016: collecte de données

Des données quantitatives sont collectées au moyen d'entretiens et de questionnaires auprès des bénéficiaires du projet entre juillet et août: 378 entretiens avec des bénéficiaires du projet dalits et adibashis, 415 entretiens avec un échantillon comparatif de personnes dalits et adibashis non bénéficiaires, 72 entretiens plus succincts avec des personnes d'un troisième groupe de population ni dalit ni adibashi. D'octobre à novembre, des données qualitatives sont collectées au moyen de discussions de groupe et d'entretiens plus ciblés avec des personnes en lien avec le projet.

Décembre 2016 – mars 2017: évaluation des données

Les données sont analysées, les liens de causalité sont recherchés et les résultats sont discutés entre le service Monitoring & évaluation de l'EPER, les consultants et le bureau de coordination au Bangladesh.

Avril – juin 2017: rédaction du rapport

L'évaluation des données analysées donne lieu à un rapport qui résume les principales conclusions de l'étude.



Quel impact vise-t-on au Bangladesh ?

Le programme de l'EPER au Bangladesh part de l'idée que la création de chaînes de valeur contribue à aider la minorité dite intouchable, les Dalits, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur situation économique. Le but est de transformer les rapports des Dalits avec une population majoritairement musulmane, ce qui aurait pour conséquences moins de discriminations, plus de sécurité au quotidien et un meilleur accès aux services publics. Le programme de l'EPER au Bangladesh vise tout particulièrement une amélioration du statut social des femmes.

Que vérifie l'étude d'impact ?

L'hypothèse de travail du programme pays est-elle correcte ? Les bénéficiaires des projets de l'EPER peuvent-ils effectivement accroître leurs revenus ? Une amélioration de leur situation économique entraîne-t-

elle une normalisation des relations avec la majorité musulmane ? Enfin, les activités de l'EPER ont-elles effectivement un impact sur le statut social des femmes ?

Quels sont les résultats de cette étude d'impact ?

L'étude d'impact montre que 84% des bénéficiaires du projet ont effectivement accru leurs revenus sur les cinq dernières années grâce aux activités de l'EPER. Parmi les personnes de l'échantillon comparatif non bénéficiaires de l'EPER, seuls 19% ont augmenté leurs revenus sur la même période.

L'étude émet cependant un bémol : les bénéficiaires ne sont pas parvenus à diversifier leurs sources de revenus, ce qui était pourtant l'un des objectifs du projet : l'accroissement des revenus constaté provient exclusivement de l'élevage bovin.

L'étude a par ailleurs mis en évidence que les bénéficiaires se sentaient plus en sécurité au quotidien et qu'ils avaient un meilleur accès aux programmes gouvernementaux.

Il a également été possible de montrer une progression du statut social des femmes grâce aux activités de l'EPER en examinant le droit de regard sur les dépenses du ménage. En outre, les familles incluses dans le projet tendent à marier leurs filles un peu moins tôt.

Coûts de l'étude

Env. CHF 50 000

Coûts total des projets

CHF 1 500 000

2018

2019

2020



2017 – 2020 : nouveau programme pays

Les conclusions de l'étude d'impact sont intégrées au nouveau programme de l'EPER au Bangladesh.

Premier semestre 2020 : étude finale

En 2020, d'autres données seront relevées sur le terrain et donneront lieu à une étude finale. La comparaison de ces futures données avec celles collectées en 2016 permettra d'étayer mieux encore l'analyse de l'impact du programme pays.

LES MÉGADONNÉES, INSTRUMENT DE PILOTAGE DES PROJETS

Pour mesurer l'impact des projets, les données sont pour la plupart directement extraites des entretiens avec les bénéficiaires. Cela permet de déceler des tendances, d'analyser les résultats et d'adapter les projets.

Texte : Corina Bosshard
Photo : Virak Cheng

En 2013, l'EPER a commencé à définir des indicateurs clés afin de savoir dans quelle mesure les projets atteignent le but visé. Un indicateur clé peut être par exemple le nombre de personnes qui ont accès à de l'eau potable grâce à un projet de l'EPER ; ou encore, le nombre d'hectares de terres que les bénéficiaires sont assurés de pouvoir exploiter.

Du champ de maïs au champ numérique

Encore faut-il pouvoir systématiser la gestion des données (collecte et analyse). L'EPER s'est donc adressée à une société informatique afin de développer un logiciel adapté. A partir d'une app sur téléphone portable ou d'une tablette, les données sont extraites directement des entretiens et enregistrées dans le système informatique. Les données collectées dans différents pays de projets peuvent ensuite être téléchargées, agrégées par projet, par pays ou à plus grande échelle, ou encore illustrées par des diagrammes.

Un outil précieux

Les chaînes de données mettent en évidence les ressemblances et les divergences entre les projets. Elles permettent de répondre à des questions diverses : dans

quelle mesure la réalisation des objectifs est-elle influencée par les événements naturels ? Les hommes et les femmes ont-ils profité dans une égale mesure de l'impact d'un projet ? Avoir la réponse à de telles questions aide l'EPER à analyser plus finement ses projets et à gagner en efficacité. Le nouveau logiciel informatique a nettement amélioré la qualité des données, facilité la mesurabilité des progrès et réduit les coûts d'analyse.

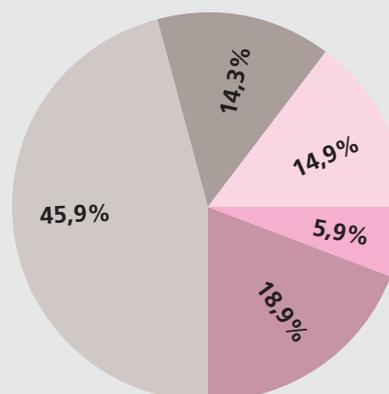


CE QUE NOUS DIT L'INDICATEUR SUR LES REVENUS*

60% des bénéficiaires d'un projet de l'EPER ont accru leurs revenus. **14%** ont même constaté une forte croissance des revenus. Sur les personnes qui ont accru leurs revenus, presque **60%** imputent ce progrès à de meilleurs résultats, une récolte plus abondante, par exemple, et environ 50% l'imputent à de meilleurs prix de vente. (*Plusieurs réponses étaient possibles, d'où le pourcentage supérieur à 100.*)

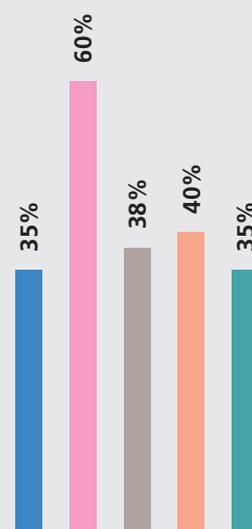
20% des participants d'un projet, par contre, déplorent des revenus inférieurs, imputables selon les dires de ces personnes à de mauvaises récoltes (à cause de nuisibles ou de conditions climatiques défavorables) et à un accroissement des coûts de production, par exemple hausse du coût des transports ou du prix du fourrage.

60% des bénéficiaires qui ont accru leurs revenus ont consacré l'argent supplémentaire à des dépenses de consommation courante. **35%** ont épargné leur argent et **40%** l'ont réinvesti. **38%** ont indiqué en avoir consacré une partie à des fins éducatives. (*Plusieurs réponses étaient possibles.*)



ÉVOLUTION DU REVENU

- Légère baisse
- Forte baisse
- Equivalent
- Légère hausse
- Forte hausse



UTILISATION DU REVENU SUPPLÉMENTAIRE

- Epargne
- Consommation
- Education
- Investissements
- Autre

* Données numériques collectées en 2018 dans 30 projets répartis sur 15 pays

COMMENT VA LA FAMILLE POUYE?

En 2012, l'EPER avait mis en lumière la situation de la famille Pouye au Sénégal lors de sa campagne annuelle de récolte de dons. Que sont devenus Mor, Rokahya et leurs deux enfants ?

Texte : Corina Bosshard

Photos : Christian Bobst et Amadou Gueye



« Le projet a été d'une grande aide, je gagne davantage d'argent avec la vente de mes fruits et j'ai pu investir dans l'exploitation »

En 2012, la famille Pouye, qui vit dans le village de Soune à l'ouest du Sénégal, était confrontée à maintes difficultés: une absence de titre foncier, de maigres récoltes, un sol aride et, pendant la saison des pluies, des inondations torrentielles qui vidaient la terre de ses nutriments. L'EPER et son organisation partenaire Enda-Pro-nat avaient lancé un cycle de formations sur plusieurs thématiques: construction de murets de pierre et de haies de protection contre le vent autour des récoltes pour limiter l'érosion des sols, techniques de culture des fruits et légumes, irrigation et méthodes naturelles de lutte contre les nuisibles. Un groupe de microcrédits destinés aux femmes avait été créé; il comptait Rokahya Pouye parmi ses membres. La mère de famille a investi son premier crédit dans un petit commerce d'éponges artisanales. « Cette famille a des perspectives d'avenir », pouvait-on lire sur les prospectus de l'époque. Promesse tenue? La famille Pouye parvient-elle à vivre de sa terre? L'équipe du bureau de coordination de l'EPER au Sénégal les a rencontrés.

EPER: Mor et Rokahya Pouye, comment allez-vous?

Mor Pouye: On ne se plaint pas. Babacar, notre fils qui était à l'école primaire à l'époque, est en secondaire. Dans deux ans, il aura son bac et pourra faire ses études à l'université si tout va bien. Et notre fille Khady s'est mariée, elle a un garçon d'un an qui s'appelle Moustapha.

Et les manguiers, comment se portent-ils?

M. P.: Ils poussent, malgré le manque d'eau qui reste un problème. Mais en irriguant avec parcimonie, comme j'ai appris à le faire, mes fruits seront mûrs dans deux mois. J'ai aussi diversifié mes cultures en plantant des citronniers, des papayes et d'autres fruitiers. Et je me suis lancé dans un élevage de poules, ce qui me permet d'utiliser la fiente comme engrais naturel.



L'érosion des terres autour du village est-elle toujours un problème?

M. P.: Grâce aux nouvelles techniques agricoles et aux travaux de protection que nous avons réalisés tous ensemble, nous avons pu freiner l'érosion autour de Soune. Nous ne sommes plus inondés par des torrents en cas de fortes pluies. Un groupe de femmes du village vérifie pé-

riodiquement le degré d'érosion. Chaque année, en juin, nous consolidons les structures en prévision de la saison des pluies.

Le projet de l'organisation Enda-Pro-nat a-t-il eu un impact positif sur vous et votre famille? Vous a-t-il aidé à améliorer vos conditions de vie?

M. P.: Oh oui! Le projet a été d'une grande aide, surtout en ce qui concerne les techniques agricoles, particulièrement

bien adaptées au contexte difficile qui est le nôtre. Je gagne davantage d'argent avec la vente de mes fruits et j'ai pu investir dans l'exploitation. Rokahya, ma femme, a toujours son petit commerce. Elle aussi a diversifié son assortiment. Par contre, nous n'avons toujours pas de titre foncier pour la terre que je cultive. Enda-Pro-nat continue de m'aider dans ce processus. Et nous aurions aussi grand besoin

d'un réservoir pour stocker l'eau d'irrigation. Mais nous remercions Dieu malgré les difficultés.

Ci-contre: Khady & Moustapha, Babacar, Mor et Rokahya Pouye. Ci-dessus: La famille Pouye en 2012.

DE L'ENGAGEMENT CITOYEN À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

A l'occasion de la Journée des réfugiés du 15 juin, l'EPER a organisé une conférence-débats sur le rôle et l'importance de l'engagement de la société civile. Dans un contexte juridique et politique toujours plus tendu à l'égard des personnes réfugiées, l'engagement citoyen est primordial. Mais certains gestes de solidarité sont devenus condamnables. Dès lors, quel rôle peut jouer la société civile en Suisse aujourd'hui ?

Texte: Joëlle Herren Laufer
Photos: Julien Laufer et Anne Geiger

Plus de 70 personnes étaient présentes à la Datcha, à Lausanne, pour la conférence-débats organisée à l'occasion de la Journée des réfugiés.





Clémence Demay, experte en désobéissance civile, UNIL

« La désobéissance civile permet de se réappropriier du pouvoir dans un système où l'on n'a pas l'impression d'en avoir. »



Flavie Bettex, 27 ans, citoyenne engagée,

a aidé un ami iranien à l'aide d'urgence qui n'arrivait pas à trouver de logement en lui prenant un appartement à son nom sans le cacher à l'EVAM et au Service de la population. Deux mois plus tard, elle a reçu une ordonnance pénale avec une amende selon l'article 116 de la LEI. Elle l'a contestée mais se sentait très seule et n'avait pas les moyens de prendre un avocat. Elle s'est alors tournée vers Amnesty International qui l'a finalement défendue. La jeune femme a été acquittée pour « motifs honorables ».



Lisa Mazzone, conseillère nationale verte

« La loi actuelle encourage la non-assistance à son prochain. L'acte de solidarité citoyen devient criminel au lieu d'être reconnu comme un acte courageux. »

Lisa Mazzone a déposé une intervention parlementaire pour modifier l'article 116 de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) de sorte qu'une personne qui prête assistance n'est pas punissable si ses mobiles sont honorables.

« J'ai eu de la chance d'avoir ce soutien. Quand il y a une injustice, ensemble, on est vraiment plus forts »



Magaly Hanselmann, directrice EPER

« La désobéissance civile ne serait-elle pas « faire juste » avant que la loi soit modifiée ? »

L'ARTICLE 116 EN SUISSE

Avec la suppression en 2018 des motifs honorables, l'article 116 de la LEI permet aux autorités suisses de punir les personnes ayant facilité l'entrée, la sortie ou le séjour illégaux de migrants ou de réfugiés d'une peine privative d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire qui, selon la situation et l'appréciation du juge, est très variable.

DE L'IRAN À LA SUISSE, UN PARCOURS EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

Hossain, un jeune Afghan, a quitté l'Iran, tout comme son père 30 ans plus tôt avait quitté l'Afghanistan ravagé par la guerre. Illégal dans son pays de naissance, cet homme de 27 ans voulait trouver un pays où il pourrait exister et se construire en toute légalité. Après 13 mois de route empreinte de peur, d'entraide et de persévérance, il peut enfin envisager un avenir en Suisse. Extraits de son récit témoignant de sa capacité de résilience.

Texte: Hossain G.
Photos: Julien Laufer

L'exil, c'est l'histoire de millions d'Afghans, qui, depuis près de quarante ans, fuient un pays ravagé par la guerre. C'est aussi l'histoire de mon père, qui a quitté l'Afghanistan en 1979 pour s'établir en Iran quatre ans avant ma naissance.

J'habitais près de Téhéran et subissais beaucoup de discriminations en tant que réfugié afghan. Quelques années d'école seulement, un travail rude dans une ferme dès l'âge de treize ans. Privé de titre de séjour à ma majorité, je vivais dans l'illégalité dans le pays où j'étais né. Je n'avais aucune perspective.

Je n'avais jamais quitté l'Iran

Je prends la route un matin d'été 2010 le cœur gros. Avec beaucoup d'autres personnes, nous marchons sept heures dans la nuit sur les pentes caillouteuses pour traverser la frontière irano-turque. Nous ne sommes pas repérés.

Après le passage de la frontière, on m'envoie dans la ville de Van, où une agence de voyage me fournit un billet pour rejoindre Istanbul : 36 heures de car où je peux enfin dormir confortablement.

Pas de pitié pour ceux qui ne peuvent pas payer

Arrivé à Istanbul, je suis logé avec d'autres candidats à l'exil vers l'Europe. Nous ne devons pas être repérés et attendons le départ pendant une semaine. Un jeune Afghan qui n'a pas pu payer est enchaîné dans l'une des chambres.

Le départ vers la Grèce est imminent. Nous sommes conduits au bord de la rivière qui sépare la Turquie de la Grèce. Il fait nuit noire. D'après les voix que nous entendons, beaucoup d'autres groupes sont prêts à traverser. Le cours d'eau à traverser n'est large que d'une trentaine de mètres, mais il y a un courant fort dangereux. On nous distribue les canots pneumatiques et

ET APRÈS ? HEUREUX EN TOUTE LÉGITIMITÉ

Hossain a été attribué au canton du Valais il y a huit ans où il a reçu un permis de réfugié provisoire. Il a passé par plusieurs foyers d'accueil, suivi des cours en classe d'intégration avant d'entreprendre un apprentissage de constructeur métallique, couronné par un CFC en juillet. Il s'est marié en 2018. Il a eu une petite fille il y a un an et demi et a adopté la fille aînée de sa femme. « J'ai beaucoup de chance de pouvoir les élever en toute légalité », conclut Hossain.





les pompes pour les gonfler avant d'embarquer par groupe de dix. Seule indication : la Grèce se trouve en face.

Canoës de fortune

A peine à l'eau, notre embarcation tourne, si bien que, dans l'obscurité, on ne sait plus vraiment de quel côté se diriger. Une branche perce notre canot : panique à bord. Peu d'entre nous savent nager. Après ces très longues minutes, nous parvenons miraculeusement sur la rive sains et saufs. Les cris entendus autour de nous durant la traversée, et le peu de personnes sur cette rive nous font comprendre que beaucoup n'ont pas eu notre chance.

C'est à pied, à travers les broussailles, que nous poursuivons notre route sans être certains d'être en Grèce. La vue d'un drapeau grec nous rassure. D'ailleurs, des gardes-frontières ont tôt fait de nous arrêter pour prendre nos empreintes et nous sommer de quitter le pays dans les deux mois.

Je pars pour Athènes. Je suis rapidement à court d'argent et comprends que cette étape grecque sera beaucoup plus difficile que je ne l'avais imaginé. Je m'interdis tout

contact avec mes proches pour demander de l'argent. Je dors à la belle étoile, souvent sur une plage ou dans un parc, avec deux ou trois autres Afghans se trouvant dans la même situation.

Dix mois d'enfer à Patras

C'est de Patras que l'on peut tenter la route vers l'Italie. J'y reste dix mois. Beaucoup de mes compatriotes tentent de monter dans un camion embarquant sur un ferry pour l'Italie. Les drames sont quotidiens. Un jour, je vois un homme se faire écraser entre deux semi-remorques, alors qu'il tentait de s'introduire dans le premier ; une autre fois, un chauffeur exaspéré accélère dans notre direction et broie les jambes d'un jeune Pachtoune. Sans parler de la dureté du quotidien ; je me nourris essentiellement de haricots en conserve et de biscuits.

Aucune perspective en Grèce

Après quelques mois à Patras, je me rends à l'évidence : je ne pourrai pas quitter la Grèce autrement qu'en me cachant sous un camion. Et comme il est quasiment impossible d'obtenir l'asile en Grèce, je prends le risque.

Après plusieurs tentatives infructueuses, je parviens à m'accrocher sous un camion en partance pour l'Italie, alors qu'il est arrêté à un feu. Je me place sur l'essieu des roues arrières, en me tenant là où je peux, au châssis du semi-remorque. A la force de mes bras, je m'accroche jusqu'à ce que le camion arrive dans le port et passe le contrôle de sécurité. Le camion se gare finalement dans la cale du ferry « Super Fast » que je rêvais de prendre depuis des mois. Je peux enfin lâcher le soubassement du camion et me coucher à même le sol. Pas question de m'éloigner du camion à cause des détecteurs de mouvements. L'eau de mer pénètre dans la cale et les camions frigorifiques perdent de l'eau. Le trajet dure 14h. J'ai froid, faim et soif.

Vers 9h du matin, le ferry accoste à Bari. Je reprends ma position sous le camion qui s'appête à quitter le bateau. Par chance, je ne suis pas repéré. Le camion démarre et je m'accroche de toutes mes forces. J'ignore quand il s'arrêtera. Ma vie ne tient qu'à la force de mes bras : s'ils lâchent, je finirai écrasé par les véhicules suivant mon camion.



« Peu de choses semblent insurmontables quand on a failli perdre la vie à plusieurs reprises. »

Ma vie ne tient qu'à la force de mes bras

Après une vingtaine de minutes, le véhicule s'arrête à un péage autoroutier. Je m'extirpe de ma cachette. Je fais signe de ne rien dire aux passagers de la voiture qui suit le camion. Ils n'en croient pas leurs yeux. Je n'ai pas la force de courir. Je marche plusieurs heures sans savoir où je vais. Je monte dans un train pour Rome sans billet. A chaque contrôle, je suis contraint de descendre. Par chance, aucun contrôleur ne me livre à la police. J'arrive exténué à Rome. Je n'ai avec moi que les vêtements que je porte. Mais je suis soulagé d'avoir enfin quitté la Grèce et surtout, d'avoir survécu à ce voyage.

Je passe un mois à Rome où je retrouve quelques connaissances, dont mon ami Mohsen que je ne quitterai plus jusqu'en Suisse. Comme je sais utiliser les automates, j'aide mes compatriotes à prendre des billets de train et récolte à chaque fois quelques euros. Jusqu'au jour où, avec Mohsen, nous sommes en mesure de prendre nos propres billets pour Chiasso. C'est là que nous demandons l'asile.

ET CEUX QUI N'ONT PAS EU LA CHANCE D'HOSSAIN ?

Hossain a obtenu une admission provisoire en Suisse parce qu'il ne bénéficiait pas de la protection de son pays d'origine. Son parcours constitue un exemple d'exil parmi des milliers d'autres qui n'ont pas tous eu une issue aussi heureuse que la sienne.

Son récit donne un aperçu des dangers rencontrés sur les routes de l'exil, sans même avoir à connaître les conditions inhumaines dans les centres de détention en Libye, la traite d'êtres humains, les voyages mortels en Méditerranée, etc.

Si Hossain a réussi à parvenir en Suisse sain et sauf, c'est certainement parce qu'il était jeune, en bonne santé, et capable d'un courage et d'une résilience incroyables. Des personnes plus âgées, des enfants ou des personnes malades n'auraient pas eu cette chance.

Pour cette raison, l'EPER s'engage pour que des voies sûres et légales soient prévues pour les personnes vulnérables qui ont besoin de protection et que la Suisse prenne ses responsabilités. Plus d'informations en page 20 et sous : www.protegeons-les-refugies.ch

ACTUEL



SILLONS D'ESPOIR CAMPAGNE DM-EPER

Comme chaque année à la rentrée, les deux œuvres d'entraide protestantes appuyées par les équipes Terre Nouvelle s'unissent pour faire campagne dans les paroisses de Suisse romande en présentant leurs projets.

En Inde, l'EPER aide les familles de petits paysans des minorités intouchables à vivre de leur terre et à faire respecter leurs droits. A Madagascar, l'appui de DM-échange et mission permet l'amélioration du niveau de français des élèves et le renforcement des compétences pédagogiques des enseignants. Chaque projet soutenu est un sillon ensemencé, demandant du travail parfois acharné, mais aussi plein de joie et d'espérance.

Plus d'informations :
www.eper.ch/dm-eper



L'ESPACE PARENTS FÊTE SES DIX ANS!

Samedi 21 septembre 2019, l'Espace Parents vous invite cordialement à marquer dix ans d'activité. Accueil dès 15h : exposition de photos, photomaton rigolo, atelier créatif pour fabriquer des cadres photos, clowns. Spectacle de clowns à 16h30 : « Histoire d'un voyage... et quel voyage ! », direction et création : Café con Leche. Apéro à 17h30.

Soyez les bienvenus !
Espace Parents, ch. des Valangines 97
à Neuchâtel (rez inférieur de l'église St-Nicolas)



LA BARQUE EST LOIN D'ÊTRE PLEINE

Le Conseil fédéral a décidé fin mai de participer pendant deux ans au programme de réinstallation du Haut Commissariat pour les réfugiés en admettant deux contingents de 800 personnes particulièrement vulnérables en 2020 et 2021. L'EPER salue ce geste et estime que le Conseil fédéral fait un pas dans la bonne direction mais constate que ce chiffre est en deçà des admissions des années passées. Au vu du nombre record de réfugiés dans le monde, l'EPER demande une nette augmentation de ces contingents et une extension du programme sur la durée. Jusqu'ici, le fardeau des crises a été supporté en majeure partie par les pays voisins. Or, ces pays sont socialement et économiquement dépassés par la situation. Ils ont d'urgence besoin d'une meilleure répartition de la charge. Un pays prospère comme la Suisse est en mesure de contribuer à cet effort. Il faut aussi souligner que le programme de réinstallation garantit la sécurité des personnes pendant leur voyage vers leur futur pays d'accueil; en outre, il permet de combattre efficacement les passeurs.

Plus d'informations :
www.eper.ch/contingent



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne

Tél. +41 21 613 40 70
info@eper.ch
www.eper.ch
CP 10-1390-5